

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 août 2021 à 18 heures 30

**COMPTE RENDU**

**Etaient présents :**

Christian NEVEU, Lydia OEUVRARD, Philippe BOURGEOIS, Danielle PUISSANT, Ingrid BERBION, Pierre AUDOUIT, Isabelle LENERAND, Joël GUILLERAY, Sylvie LEFEBVRE, Jean-Julien PETIT, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Rebecca BODNAR

**Etaient absents :**

Laurent BILLARD (donne pouvoir à M NEVEU), Patrick AFCHAIN (donne pouvoir à Mme ANDRE-BAUCHET), Carole VULCAIN

Lydia OEUVRARD a été élue secrétaire.

**QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :**

**1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 30 juin 2021**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2021.  
En l'absence de question ou de remarque, Monsieur le Maire procède au vote.

**Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 juin 2021 est approuvé à : 13 voix Pour, 1 abstention (Corinne ANDRÉ-BAUCHET).**

**2. Création d'un poste d'adjoint administratif permanent (poste de Mme Beaucheron)**

Monsieur le Maire explique qu'après la succession de deux contrats de 6 mois, puis un contrat d'un an, il convient de proposer à Mme Alicia Beaucheron, un emploi permanent en tant que stagiaire pour 15heures hebdomadaires.

**Le conseil municipal après en avoir délibéré, vote à l'unanimité.**

**3. Prix des repas et boissons pour la fête communale :**

Monsieur le Maire propose les nouveaux tarifs suivants :

- Eau et café : 0,50€
- Soda : 1,5€
- Bière, Verre de vin, kir : 2€
- Bouteille de vin : 6€
- Bouteille de crémant : 10€
- Repas enfant (frites + 1 chipolata) : 3€
- Frites + 2 chipolatas ou 2 merguez ou 1 andouille : 5€
- Sandwich américain : 5,50€
- Barquette de frites : 2€
- Dessert : 1,50€

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité**

**4. Questions diverses :**

- Concernant la salle « VILLA NOVA » Mr le Maire explique qu'un point avec la communauté des communes a été effectué concernant les travaux restants à réaliser : problème de pelouse, de puisard, de chambre froide et de portes extérieures. En particulier pour les espaces verts et la société COLAS ; un courrier en recommandé a été envoyé à chaque entreprise.

- Question de Pierre AUDOUIT : Matérialisation par signalisation du rétrécissement Rue de la Trinité, Monsieur le Maire répond que les panneaux de signalisation ont été commandé au mois de juillet par la société EUROVIA, étant donné les congés estivaux, la pose se ferait plutôt sur le mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé et sans autres questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 19h50.

A Villeneuve les Sablons, le 27/08/2021

